



Commune
d'AMPUS

Délibération N°2014-034

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf avril, à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRE,
Maylis COSTAMAGNO, Nathalie FORESTIER, Roger MALAMAIRE, Nadine MARION, Fabien MICHEL,
Roland NARDELLI, Bertrand STELZ.

Excusés : Laurence COLLADO représentée par Aude ABIME,
Siegfried JAEGER représenté par Alain POILPRE,
Virginie MICHEL représentée par Bertrand STELZ.

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12 Nombre de Suffrages exprimés : 15
Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013 DE LA COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir examiné le compte administratif 2013 de la Commune,
 - constatant que ledit compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **373 134.69 €**,
 - statuant sur l'affectation de ce résultat de fonctionnement,
- à l'unanimité DECIDE de l'affecter comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – Ex. 2013	
<u>Résultat de fonctionnement</u> :	
- résultat de l'exercice	123 257.52 €
- résultats de clôture de l'exercice précédent	375 187.15 €
- affectation de l'exercice précédent	125 309.98 €
RESULTAT A AFFECTER	373 134.69 €
<u>Résultat d'investissement</u> :	
- résultat de l'exercice	-130 741.99 €
- résultat de clôture de l'exercice précédent	17 921.54 €
- résultat de clôture	- 112 820.45 €
<u>Restes à Réaliser d'investissement</u> :	
D – besoin de financement	22 596.50 €
R – excédent de financement	144 500.00 €
Excédent de financement	121 903.50 €
<u>Affectation du résultat</u> :	
- Affectation en réserves en investissement (R-1068)	0.00 €
- Report en fonctionnement (R-002)	373 134.69 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN.



Délibération du Conseil municipal d'Ampus N°2014-034